

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MARS 2008**

**Compte-rendu conformément
à l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales**

Membres composant le Conseil Municipal :	33
Membres en exercice :	33
Membres présents :	33
Membres absents et/ou représentés :	00

Secrétaire de séance :

Melle RONDEAU

--==oOo==--

ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, Mme SEIGNEUR, M. HAMIDANI, Melle MARTEL, M. ALOY, Mme COLÉOU, M. PELISSIER, Mme POGGI, M. BUTIN, Mme BRÉCHU, M. FACON, Mme PELISSIER, M. PIAT, Melle RONDEAU, M. PEGURRI, Mme MIMOUN, M. VALLÉE, Mme DIAS, M. PERROT, Mme BONGARD, M. MALAYEUDE, Mme DENAIS, M. NERMOND, Mme FUENTES, M. GARRIGUES, Melle CHOLET, M. CADET, Mme SOLIBIEDA, M. ADRIAENSSENS, Mme DOUCET, M. LABOULAYE, Mme SUCHOD, M. LEOUE

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre PEGURRI, Conseiller Municipal, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré le Conseil Municipal installé.

M. DEMUYNCK, Mme SEIGNEUR, M. HAMIDANI, Melle MARTEL, M. ALOY, Mme COLÉOU, M. PELISSIER, Mme POGGI, M. BUTIN, Mme BRÉCHU, M. FACON, Mme PELISSIER, M. PIAT, Melle RONDEAU, M. PEGURRI, Mme MIMOUN, M. VALLÉE, Mme DIAS, M. PERROT, Mme BONGARD, M. MALAYEUDE, Mme DENAIS, M. NERMOND, Mme FUENTES, M. GARRIGUES, Melle CHOLET, M. CADET, Mme SOLIBIEDA, M. ADRIAENSSENS, Mme DOUCET, M. LABOULAYE, Mme SUCHOD, M. LEOUE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre PEGURRI, président de séance, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Mademoiselle Céline RONDEAU, benjamine, comme secrétaire de séance.

I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION DU MAIRE

Sur proposition de Monsieur Jean-Pierre PEGURRI, président de séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mademoiselle Céline RONDEAU et Monsieur Souhil HAMIDANI comme assesseurs des opérations de vote.

1^{er} Tour de scrutin

Le président de séance, Monsieur Jean-Pierre PEGURRI conformément à l'article L-2122-4 annonce que l'élection a lieu au scrutin secret et sollicite les candidatures pour cette élection.

Deux candidatures sont retenues :

Pour la liste « Continuons ensemble pour le Neuilly-Plaisance que vous aimez », Monsieur André PELISSIER propose la candidature de Monsieur Christian DEMUYNCK

Pour la liste « Soyons ensemble les acteurs de notre ville », Monsieur Jean-Marc ADRIAENSSENS propose la candidature de Madame Muriel SOLIBIEDA

Chaque conseiller a remis dans l'urne un bulletin fermé, écrit sur papier blanc.

Mademoiselle Céline RONDEAU assistée de Monsieur Souhil HAMIDANI, tous deux benjamins de l'assemblée, ont constaté le résultat du dépouillement :

Votants	33
Nuls	00
Suffrages Exprimés	33
Majorité absolue	17

Ont obtenu

Monsieur Christian DEMUYNCK	27
Madame Muriel SOLIBIEDA	6

Monsieur Christian DEMUYNCK ayant obtenu (27 voix) la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

II. FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjointes sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil.

L'effectif du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance s'élevant à 33, le nombre maximum d'Adjointes est donc de 9.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-1 prévoyant que le nombre d'adjoints au Maire ne peut être inférieur à un.

En vertu de ces dispositions, le Conseil Municipal procède à la fixation du nombre d'Adjoints.

En conséquence le Conseil Municipal par 27 voix pour et 6 abstentions

- **FIXE** le nombre des Adjoints à neuf.

III. ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence du Maire nouvellement élu, Monsieur Christian DEMUYNCK, conformément aux articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire procède à l'élection des neufs Adjoints.

Cette élection a lieu au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel; Le vote a lieu au scrutin secret.

Pour la liste « Continuons ensemble pour le Neuilly-Plaisance que vous aimez », Monsieur le Maire propose la liste suivante :

- 1 - Monsieur André PELISSIER
- 2 - Madame Nathalie SEIGNEUR
- 3 - Monsieur Charles ALOY
- 4 - Madame Elise BRECHU
- 5 - Monsieur Jean PERROT
- 6 - Monsieur Jean-Philippe MALAYEUDE
- 7 - Madame Josette PELISSIER
- 8 - Monsieur Serge VALLÉE
- 9 - Madame Eliane POGGI

Aucune autre liste n'a été présentée, par conséquent, le Maire a déclaré le scrutin ouvert,

Chaque conseiller a remis dans l'urne un bulletin fermé, écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Votants	33
Nuls	6
Suffrages Exprimés	27
Majorité absolue	17

A obtenu :

La liste André PELISSIER	27
--------------------------	----

La liste André PELISSIER ayant obtenu (27 voix) la majorité absolue, ont immédiatement été installés par Monsieur le Maire :

1eme Adjoint : Monsieur André PELISSIER
2eme Adjoint : Madame Nathalie SEIGNEUR
3eme Adjoint : Monsieur Charles ALOY
4eme Adjoint : Madame Elise BRECHU
5eme Adjoint : Monsieur Jean PERROT
6eme Adjoint : Monsieur Jean-Philippe MALAYEUDE
7eme Adjoint : Madame Josette PELISSIER
8eme Adjoint : Monsieur Serge VALLÉE
9eme Adjoint : Madame Eliane POGGI

DELEGATIONS DES MAIRES-ADJOINTS

Monsieur le Maire énonce les délégations des Adjointes

Monsieur PELISSIER André 1^{er} Adjoint
Délégué aux affaires scolaires et à l'enfance.

Madame SEIGNEUR Nathalie 2eme Adjoint
Déléguée au personnel, à l'activité économique, au commerce et à l'artisanat.

Monsieur ALOY Charles 3eme Adjoint
Délégué à l'urbanisme, au développement durable, au cadre de vie et à la sécurité alimentaire.

Madame BRECHU Elise 4eme Adjoint
Déléguée à la jeunesse.

Monsieur PERROT Jean 5eme Adjoint
Délégué aux services techniques et aux travaux.

Monsieur MALAYEUDE Jean-Philippe 6eme Adjoint
Délégué aux finances.

Madame PELISSIER Josette 7eme Adjoint
Déléguée aux sports, aux espaces verts et à la sécurité.

Monsieur VALLÉE Serge 8eme Adjoint
Délégué à la culture, à l'emploi et à la formation.

Madame POGGI Eliane 9eme Adjoint
Déléguée aux affaires sociales, à la solidarité entre générations, aux handicapés, aux crèches et à la santé.

DELEGATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire énonce les délégations des Conseillers Municipaux

Monsieur Délégué à la jeunesse et à la formation professionnelle	HAMIDANI	Souhil	Conseiller Municipal
Mademoiselle Déléguée au centre-ville et au pôle santé	MARTEL	Maryse	Conseillère Municipale
Madame Déléguée aux services techniques	COLÉOU	Yannick	Conseillère Municipale
Monsieur Délégué au développement durable	BUTIN	Pascal	Conseiller Municipal
Monsieur Délégué aux affaires générales, à l'état-civil et au cimetière	FACON	Pierre	Conseiller Municipal
Monsieur Délégué aux sports	PIAT	Dominique	Conseiller Municipal
Mademoiselle Déléguée à la jeunesse	RONDEAU	Céline	Conseillère Municipale
Monsieur Délégué aux services techniques, aux anciens combattants, aux fêtes et aux cérémonies	PEGURRI	Jean-Pierre	Conseiller Municipal
Madame Déléguée aux finances	MIMOUN	Sandrine	Conseillère Municipale
Madame Déléguée à la culture	DIAS	Maria	Conseillère Municipale
Madame Déléguée à la conciliation	BONGARD	Evelyne	Conseillère Municipale
Madame Déléguée au centre municipal de l'enfance	DENAI	Christine	Conseillère Municipale
Monsieur Délégué à la jeunesse, aux séniors et aux handicapés	NERMOND	Laurent	Conseiller Municipal
Madame Déléguée aux sports	FUENTES	Valérie	Conseillère Municipale
Monsieur Délégué aux crèches et au foyer de l'amitié	GARRIGUES	Alain	Conseiller Municipal

Mademoiselle CHOULET Michèle Conseillère Municipale
Déléguée à l'aide aux victimes, aux copropriétés et au logement

Monsieur CADET Charles Conseiller Municipal
Délégué au commerce

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.